

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, on a fait une étude approfondie au cours des 12 ou 18 derniers mois et on a questionné des habitants de Jasper et des employés du CN. Sauf erreur, nous venons de recevoir un rapport très volumineux et on est en train de m'en préparer un résumé.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Quand le ministre compte-t-il annoncer une décision sans oublier les liens historiques existant entre le parc et le CN, et compte tenu du fait que le parc a été créé pour les chemins de fer et qu'il n'est pas seulement destiné aux ours mais aussi aux gens?

M. Buchanan: J'espère pouvoir le faire peu après le début de la nouvelle année, monsieur l'Orateur.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. JELINEK—LES PROPOS APPAREMMENT DÉSOBLIGEANTS D'UN MINISTRE

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège au sujet de l'attitude que le ministre de la Consommation et des Corporations a adoptée hier ainsi qu'à diverses reprises précédemment, lorsqu'il a voulu répondre à des questions simples et directes. Comme la présidence s'en souvient, j'ai invoqué le Règlement hier à cet égard, en faisant remarquer que le ministre en question faisait encore une fois dans ses propos ce que je qualifie d'insinuations d'ordre racial à mon égard. La présidence a alors demandé qu'on lui fournisse les renseignements éventuels que l'on aurait à ce sujet. Aussi, j'aimerais revenir à d'autres déclarations que ce ministre a faites à la Chambre pour montrer que sa déclaration d'hier est dans la même veine que ses autres interventions sur ce sujet. Il a dit hier que mes questions sur les Jeux olympiques «cachent d'autres intentions».

● (1500)

Le 8 mars 1974, comme en témoigne le hansard à la page 332, parlant de moi et de mes questions sur les Jeux olympiques, le ministre, alors ministre des Postes, a déclaré:

... il continue à jeter de la boue, à discréditer les Québécois. Voilà la façon typique d'agir de certains députés du parti conservateur progressiste!

Parlant à un autre moment de moi et de mon parti, le même ministre a ajouté:

Il nous a harcelés indûment et incorrectement au comité parlementaire, par la voix de ce député qui ne fait que lancer de la boue à des Québécois. Ce parti conservateur progressiste continue à diviser les gens dans le pays...

Voici encore une autre déclaration du même ministre à la Chambre, où il s'en prend une fois de plus à mon parti et à moi-même, comme en font foi les pages 332 et 333 du hansard:

... il s'oppose à ce qui vient du Québec ou à ce qui va au Québec. Les conservateurs progressistes sont contre les Canadiens français, et ils ont toujours des petits «morveux» pour venir éclabousser les gens.

Privilège—M. Jelinek

Il n'y a aucun doute dans mon esprit; lorsqu'il a dit hier, après que je lui ai posé une question sur le financement des Jeux olympiques et l'évolution des travaux, que j'avais des arrière-pensées, il prenait la même attitude qu'au cours de ses déclarations précédentes et il laissait entendre encore une fois, par des insinuations raciales, que je m'oppose non seulement aux Jeux olympiques, mais également aux Canadiens français et aux Québécois. Si le ministre prenait la peine de consulter le compte rendu des délibérations, il verrait que ses insinuations sont totalement inexactes et complètement injustifiées.

Des voix: Bravo!

M. Jelinek: Il ne fait aucun doute que, chaque fois que je soulève la question des Jeux olympiques, le ministre dirige systématiquement à mon endroit non seulement des insinuations, mais des accusations d'ordre racial. Une seule explication éclaire une telle attitude: il tente de cacher l'incompétence flagrante dont a fait preuve le gouvernement dans l'affaire des Jeux olympiques depuis le début, notamment au moment où il détenait le portefeuille des Postes.

Le fondement de la question de privilège que j'ai posée est des plus clairs et, si la session ne tirait pas à sa fin, s'il ne nous restait pas des questions gouvernementales fort importantes à étudier, je présenterais une motion pour que le comité permanent des privilèges et des élections en soit saisi. Au lieu de cela, monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre de la Consommation et des Corporations profitera de cette occasion pour retirer les accusations d'ordre racial qu'il continue de diriger contre moi.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si je puis intervenir à propos de cette question de privilège, j'aimerais demander à Votre Honneur et à la Chambre de permettre au ministre de répondre à cette question quand il sera de retour à la Chambre. Il est à Montréal aujourd'hui pour des affaires officielles. Il préside à l'ouverture d'un bureau de la consommation. Je sais qu'il voudrait discuter de cette affaire très sérieusement. C'est pourquoi, si la chose paraît acceptable, je demanderais de réserver la question jusqu'à demain.

M. l'Orateur: Il me semble raisonnable de permettre aux deux parties d'exprimer leurs avis avant de me prononcer. Bien que la question de privilège du député ne s'accompagne d'aucune motion, je pense que tous les députés voudront donner au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) l'occasion de faire connaître son opinion. Nous réserverons donc la question jusqu'à demain.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

M. l'Orateur: L'honorable député de Bellechasse invoque le Règlement.

M. Lambert (Bellechasse): Je vous remercie, monsieur le président. Au cours de la période des questions, vous m'avez reconnu comme étant un député pouvant poser une question, et je vous en remercie. Ma question s'adressait au président du Conseil privé (M. Sharp). Je ne sais pas, monsieur le président, si la traduction simultanée a pu être défectueuse, mais, en tout cas, connaissant la courtoisie habituelle du président du Conseil privé, je suis convaincu d'avance qu'il aurait donné une réponse à ma question.